



Méthode de mise au point de la liste des espèces de faune invasive à réglementer

Séance du 25 juin 2019



Parc de la Providence ,12 Allée de la Forêt , 97400 SAINT-DENIS

<http://www.comite-eau-biodiversite-reunion.fr/>

Sommaire

1. Rappel du contexte réglementaire
2. Réglementations locales existantes
3. Études préalables
4. Démarche de concertation : méthodes et principes

Contexte réglementaire



Règlement européen n°1143/2014 du 22 octobre 2014
Liste d'espèces exotiques envahissantes préoccupantes
pour chaque région ultramarine



Loi Biodiversité n°2016-1087 du 8 août 2016 (Article 149)
Code de l'Environnement



Circulaire ministérielle du 20 mai 2016 aux RUP françaises
Chaque département d'outre-mer doit transmettre
au Ministère leurs propositions de listes d'espèces
pour établissement des arrêtés ministériels



Contexte réglementaire

	Interdiction d'introduction dans le milieu naturel	Interdiction de tout usage (dont importation, détention)
 <p>Végétaux</p>	<p>Arrêté du 9 février 2018 (Flore)</p>	<p>Arrêté du 1er avril 2019</p>
 <p>Animaux</p>	<p>Arrêté du 9 février 2018 (Faune)</p>	<p>Démarche de concertation en cours</p>

Réglementations locales existantes

★ Arrêtés préfectoraux

- **Espèces dangereuses pour l'homme**

Arrêté préfectoral n°05-126 du 19 janvier 2005 portant sur l'interdiction dans le département de La Réunion [...] d'espèces animales exotiques de la faune sauvage

- **Espèces exotiques impactantes pour la biodiversité locale**

Arrêté préfectoral n°05-1777 du 12 juillet 2005 interdisant certaines espèces animales exotiques dans le département de La Réunion

★ Arrêtés préfectoraux de lutte



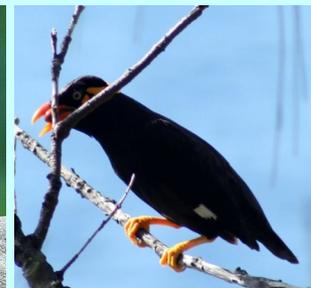
Corbeau



Phelsuma spp



Bulbul orphée



Mainate
religieux



Sanglier

Études préalables

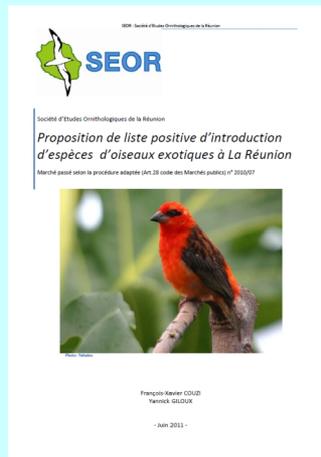
★ Série d'études (analyses de risque) commandées par la DEAL pour chaque groupe taxonomique d'intérêt



Faune d'eau douce (ARDA, 2011)



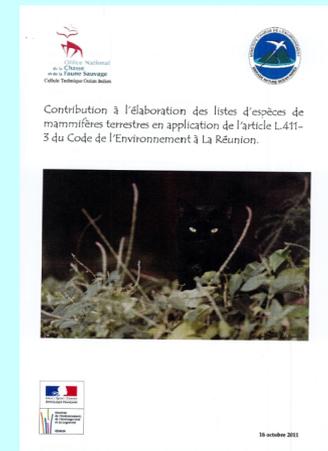
Reptiles (NOI, 2012 et 2015)



Oiseaux (SEOR, 2011)



Arthropodes terrestres (Micropoda, 2018)



Mammifères (ONCFS, 2011)

[Téléchargeables sur le Web GEIR](#)



Études préalables

★ Deux façons d'aborder la réglementation

Liste « positive »

« *Tout est interdit sauf les taxons listés* »
Exemples : Arrêté du 9 février 2018 (faune et flore)

Liste « négative »

« *Tout est autorisé sauf les taxons listés* »
Exemple : Arrêté du 1^{er} avril 2019 (flore)

Démarche de concertation

★ **Bases scientifiques** : 5 analyses de risque d'invasion

→ **Outils de base d'aide à la décision**

★ **Groupes de travail** :

→ **Élaboration des propositions de liste consensuelles**

	Avril				Avril-Mai	Mai			Mai-Juin	Juin			
	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26
Réunion de lancement													
Réunions techniques de travail													
Réunion collective finale													

Démarche de concertation

★ Déroulement des réunions collectives

Avant la réunion

Envoi de la liste d'espèces
avec propositions de réglementation
(basées sur les connaissances scientifiques)

Pendant la réunion

Discussion avec les participants
autour des propositions pour chaque
espèce ou groupe d'espèces

Pas de consensus

Contre-proposition
à étudier

Consensus

Proposition validée
en séance



Démarche de concertation

★ Pas de consensus : Contre-proposition à étudier

Taxon concerné par la contre-proposition

Discussion non ouverte sur les EEE UE et limitée sur les espèces de l'AP n°05-1777

● Risque d'envahissement limité à La Réunion

Non retenu

● Non réglementé et potentiellement envahissant

**À réglementer
(retenu)**

⦿ Réglementé (faune sauvage captive)

Déjà réglementé
(prescriptions spécifiques)

● Identification de l'espèce compliquée

**Cas particuliers
à discuter**

Conclusion

★ Espèces de faune exotique à réglementer



Taxons imposés par
l'Union Européenne
(29 taxons)



Taxons réglementés
par l'AP n°05-1777
(168 taxons)



Taxons potentiellement
envahissants faisant
l'objet d'un consensus

★ Processus de validation



Consultations institutionnelles :
CEB, CSRPN, CDNPS, CNPN

Merci de votre attention

